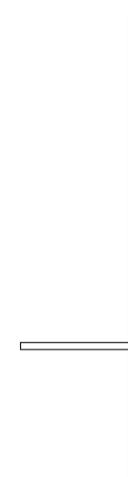
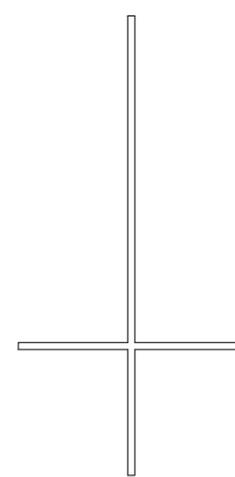
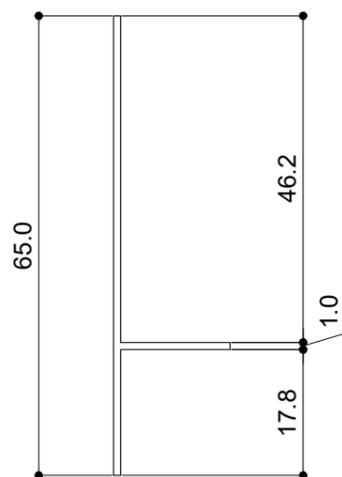
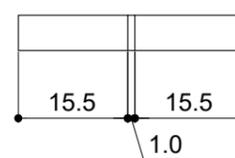
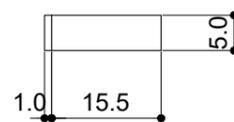
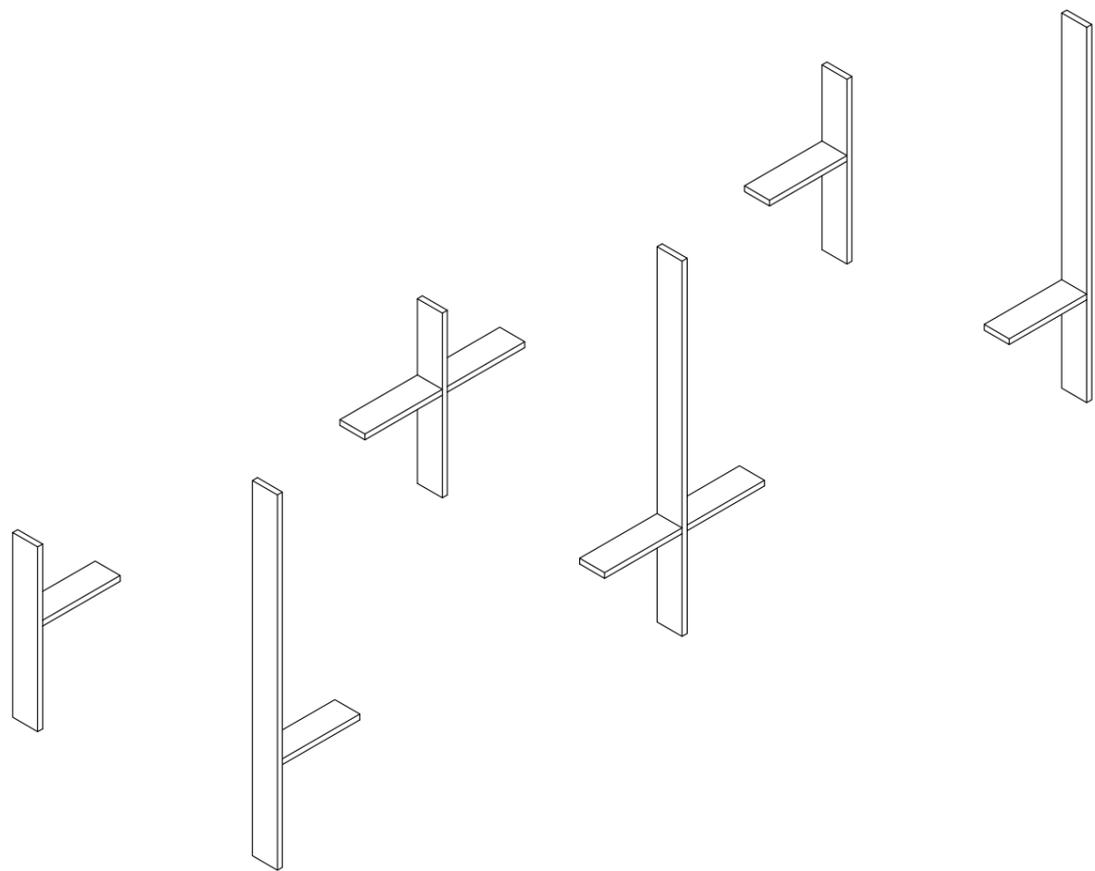


Daout	Mobilier 01	Nombre	Rédigé	IND.	DATE	MODIFICATION	Indice	Date de modification	Date de création	 TWODESIGNERS
	AvP		DLo							
	Rez	Vérif./appr	RSt	Ech.	1/20 ou 1/10		Page	-		

Les plans restent la propriété de l'architecte: Toute communication à des tiers en est interdite sans son autorisation écrite préalable. Les mesures et cotations figurant au plan sont données à titre indicatif, et sont à vérifier par les entrepreneurs. Toutefois si une discordance préjudiciable à l'ouvrage est relevée par l'entrepreneur, il est tenu d'en avertir l'architecte.

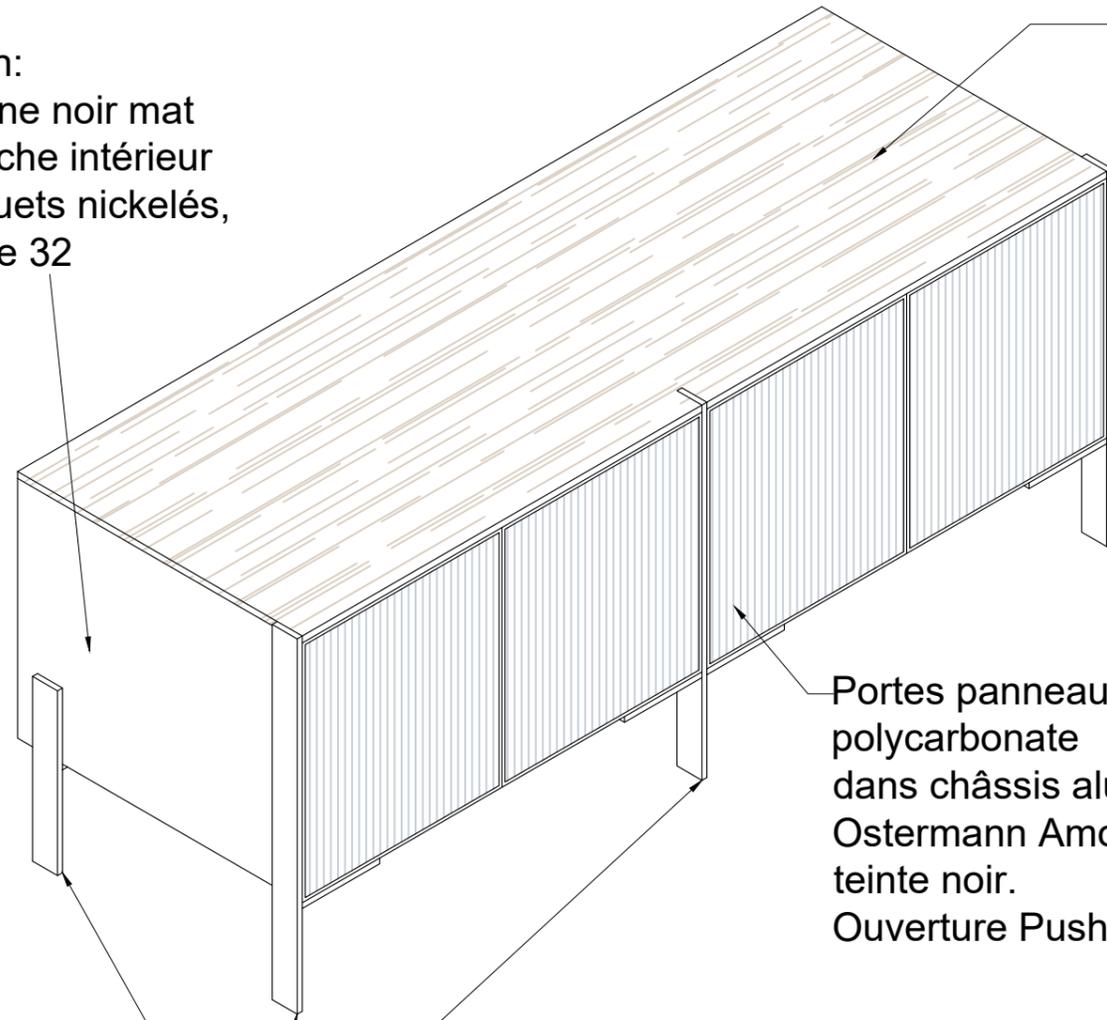


Daout	Mobilier 01a	Nombre	Rédigé	IND.	DATE	MODIFICATION	Indice	Date de modification	Date de création	
	AvP		DLo							
	Rez	Vérif./appr	RSt	Ech.	1/20 ou 1/10		Page	-		

Les plans restent la propriété de l'architecte: Toute communication à des tiers en est interdite sans son autorisation écrite préalable. Les mesures et cotations figurant au plan sont données à titre indicatif, et sont à vérifier par les entrepreneurs. Toutefois si une discordance préjudiciable à l'ouvrage est relevée par l'entrepreneur, il est tenu d'en avvertir l'architecte.

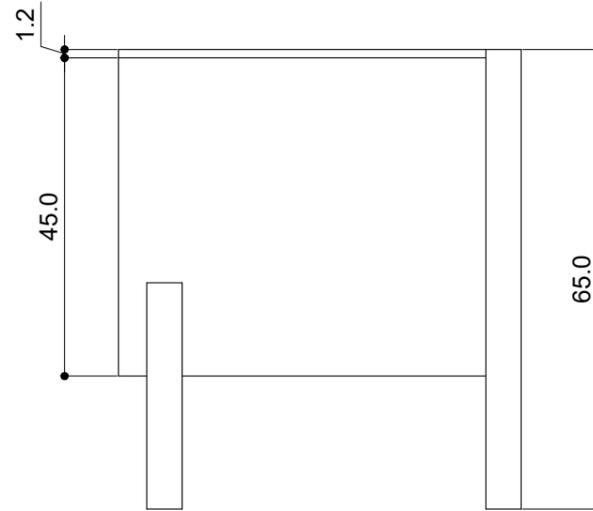
Caisson:
mélamine noir mat
1x planche intérieur
sur taquets nickelés,
système 32

Top en bois: chêne blanchis

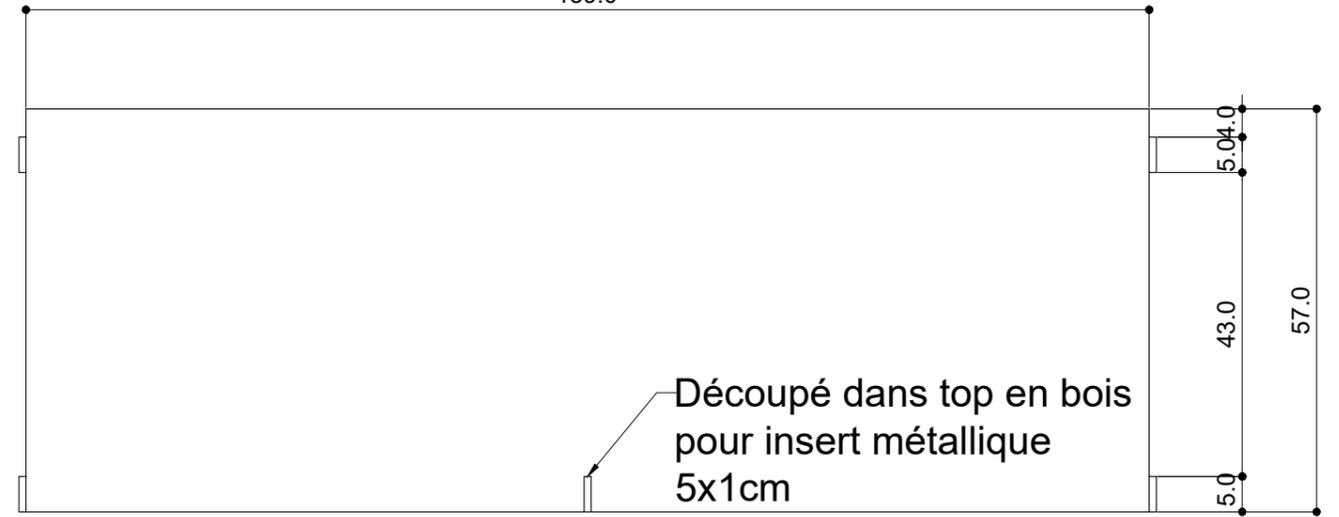


Portes panneau polycarbonate dans châssis alu de type Ostermann Amoroso teinte noir.
Ouverture Push to Open

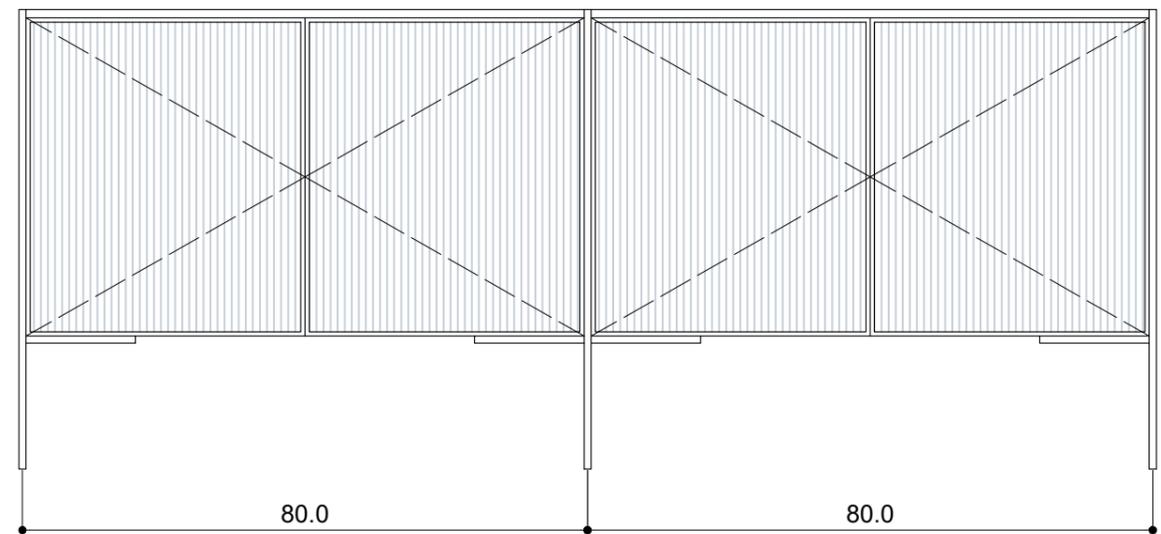
Piètement métallique
fixations invisibles
voir détail 01a



159.0

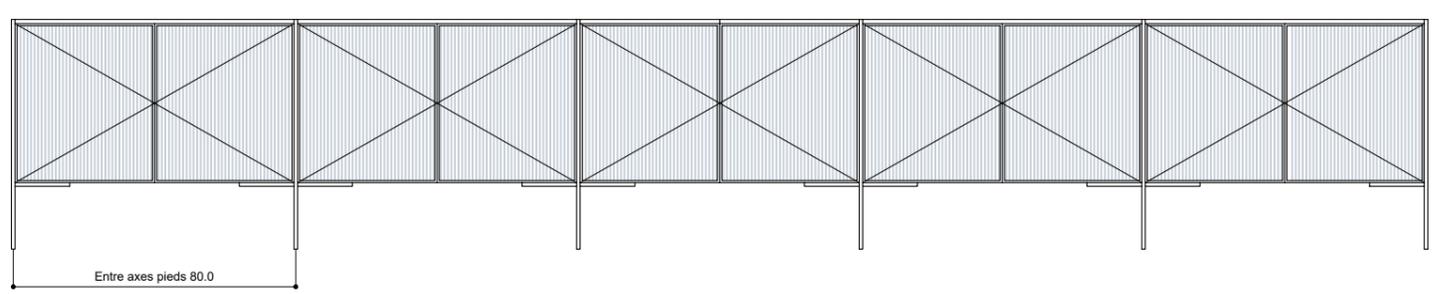
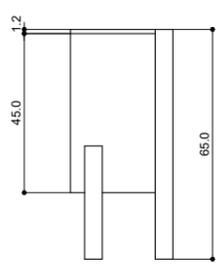
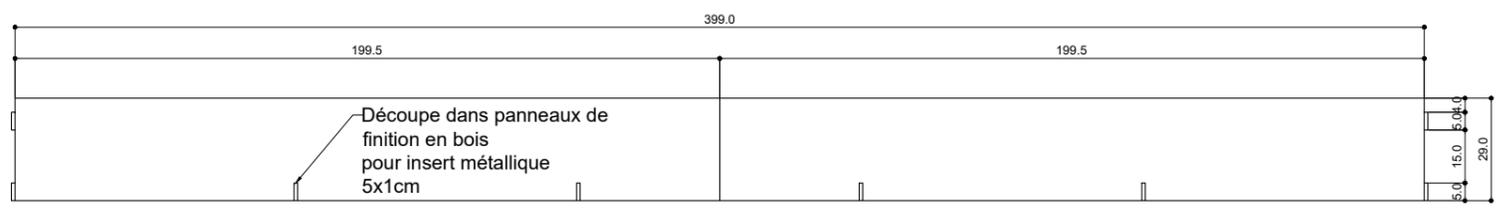
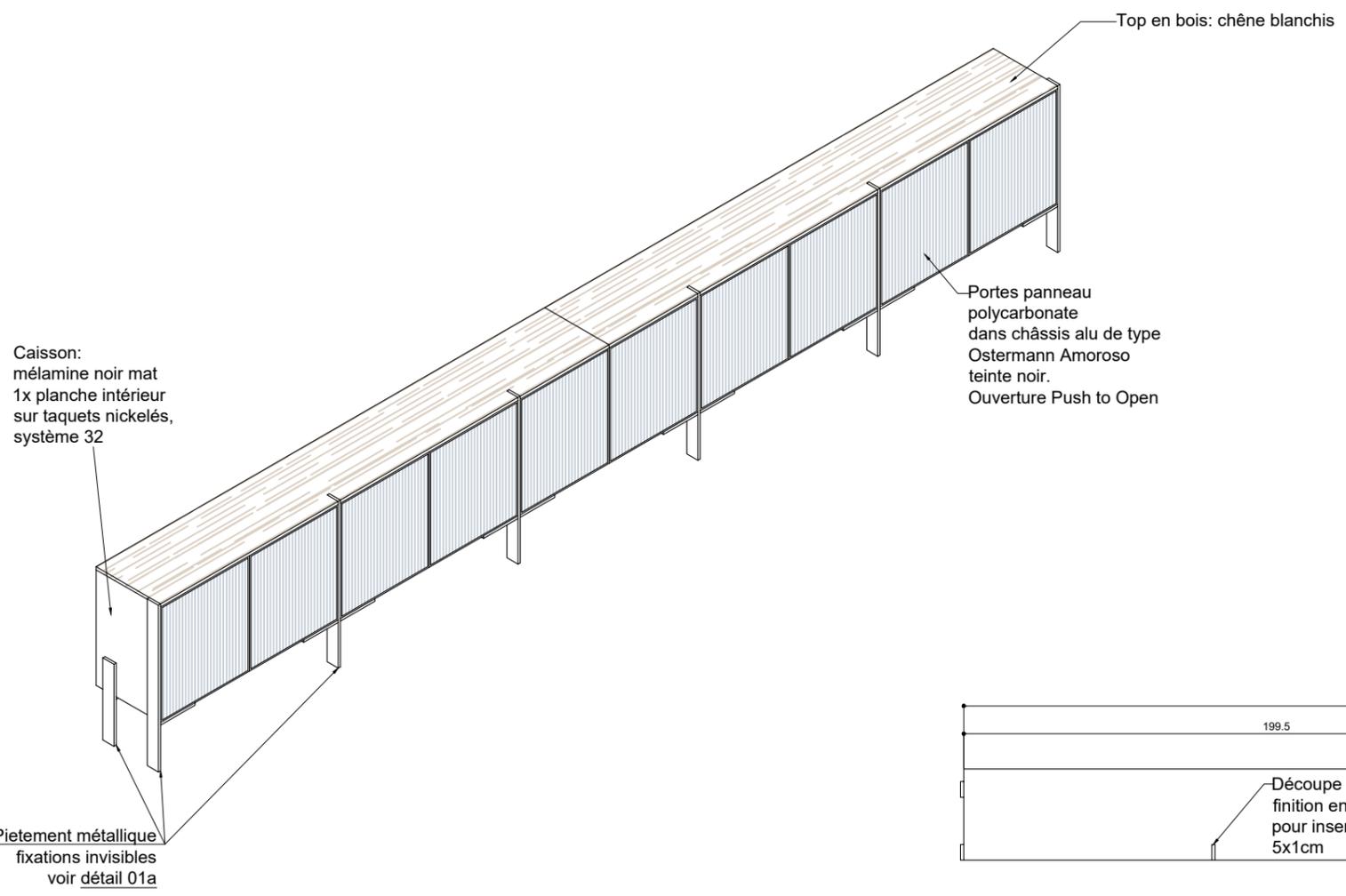


Découpé dans top en bois pour insert métallique 5x1cm



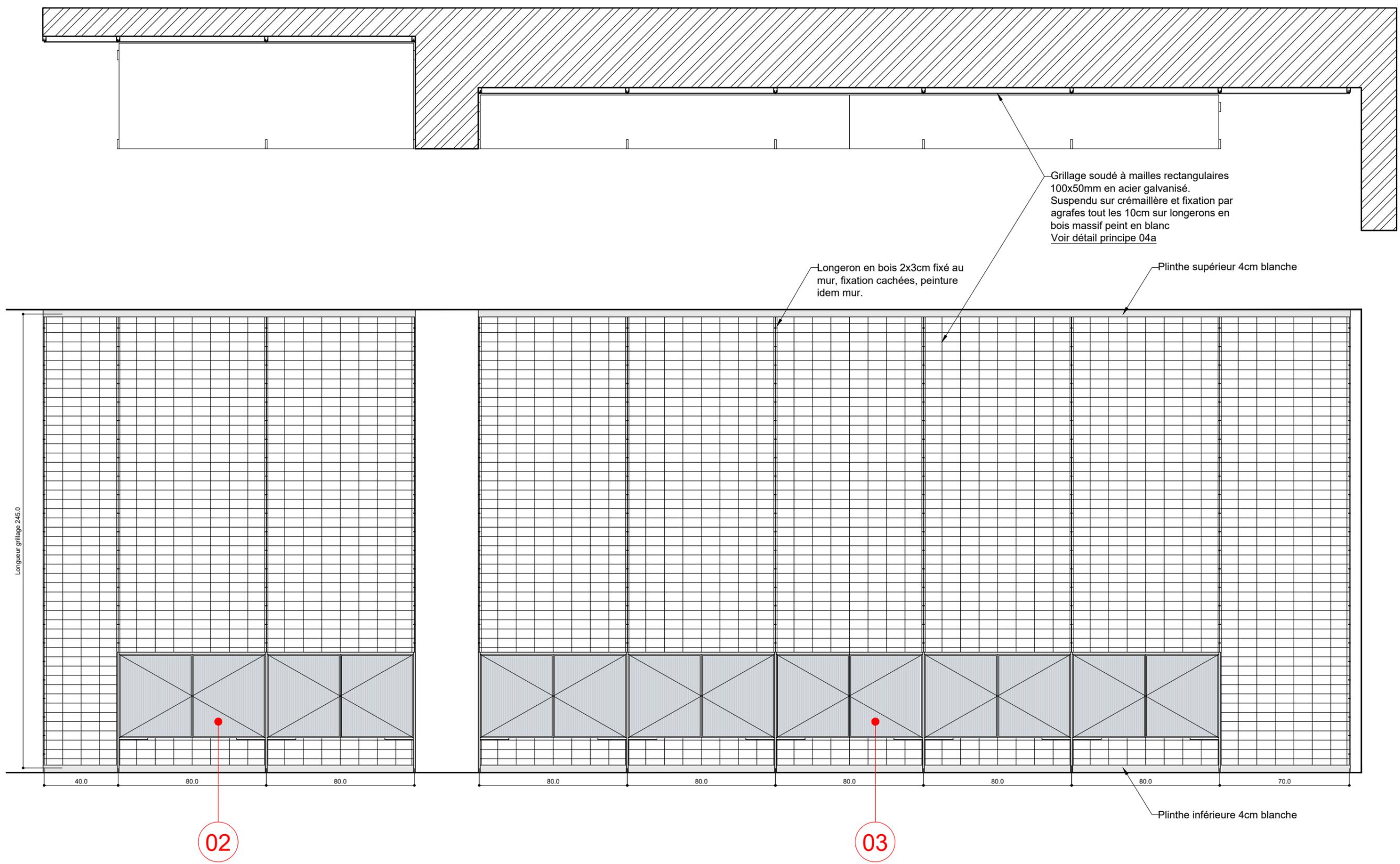
Daout	Mobilier 02	Nombre	Rédigé	IND.	DATE	MODIFICATION	Indice	Date de modification	Date de création	
	AvP		DLo							
	Rez	Vérif./appr	RSt				Ech.	1/20 ou 1/10	Page	-

Les plans restent la propriété de l'architecte: Toute communication à des tiers en est interdite sans son autorisation écrite préalable. Les mesures et cotations figurant au plan sont données à titre indicatif, et sont à vérifier par les entrepreneurs. Toutefois si une discordance préjudiciable à l'ouvrage est relevée par l'entrepreneur, il est tenu d'en avertir l'architecte.



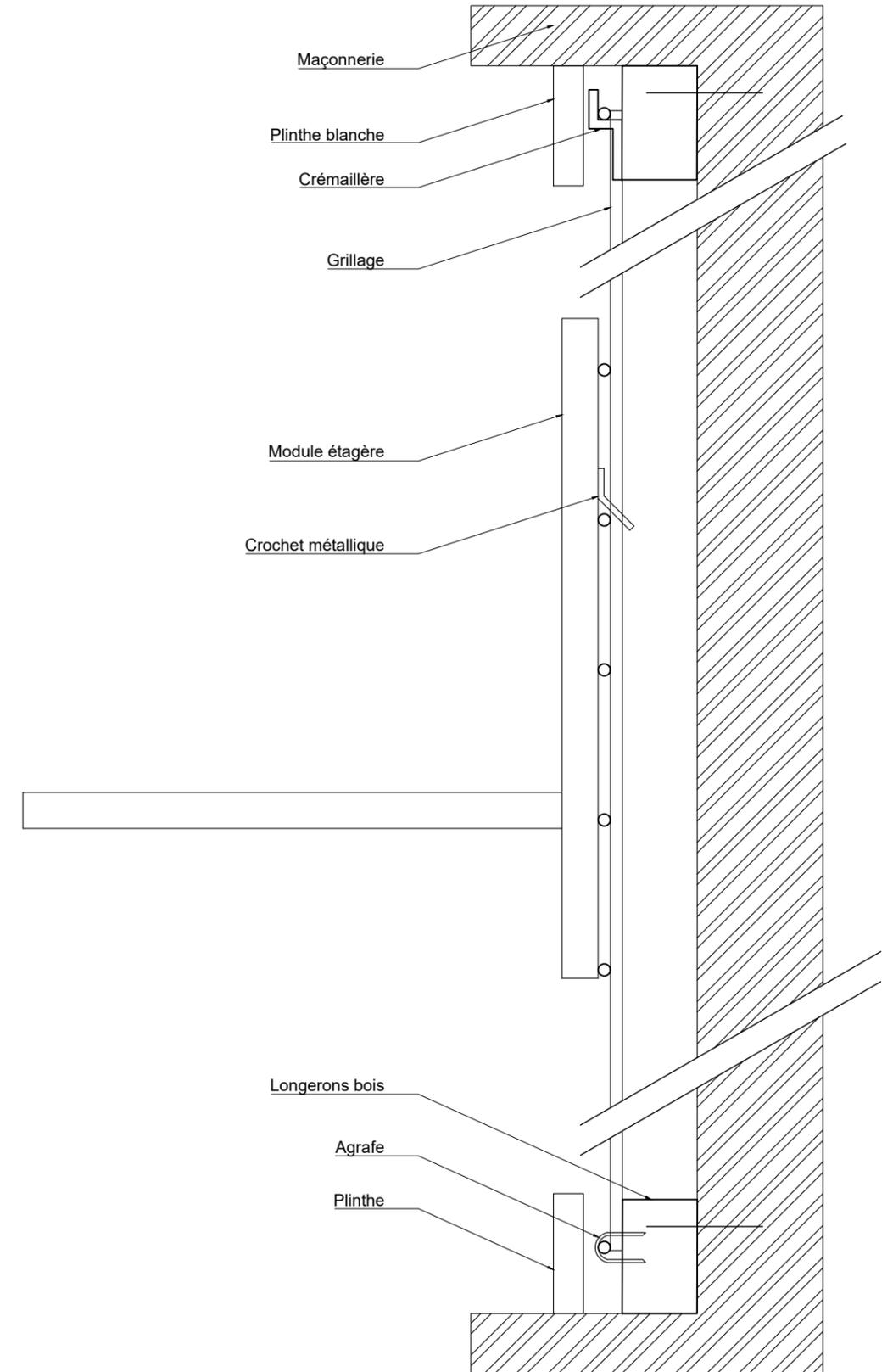
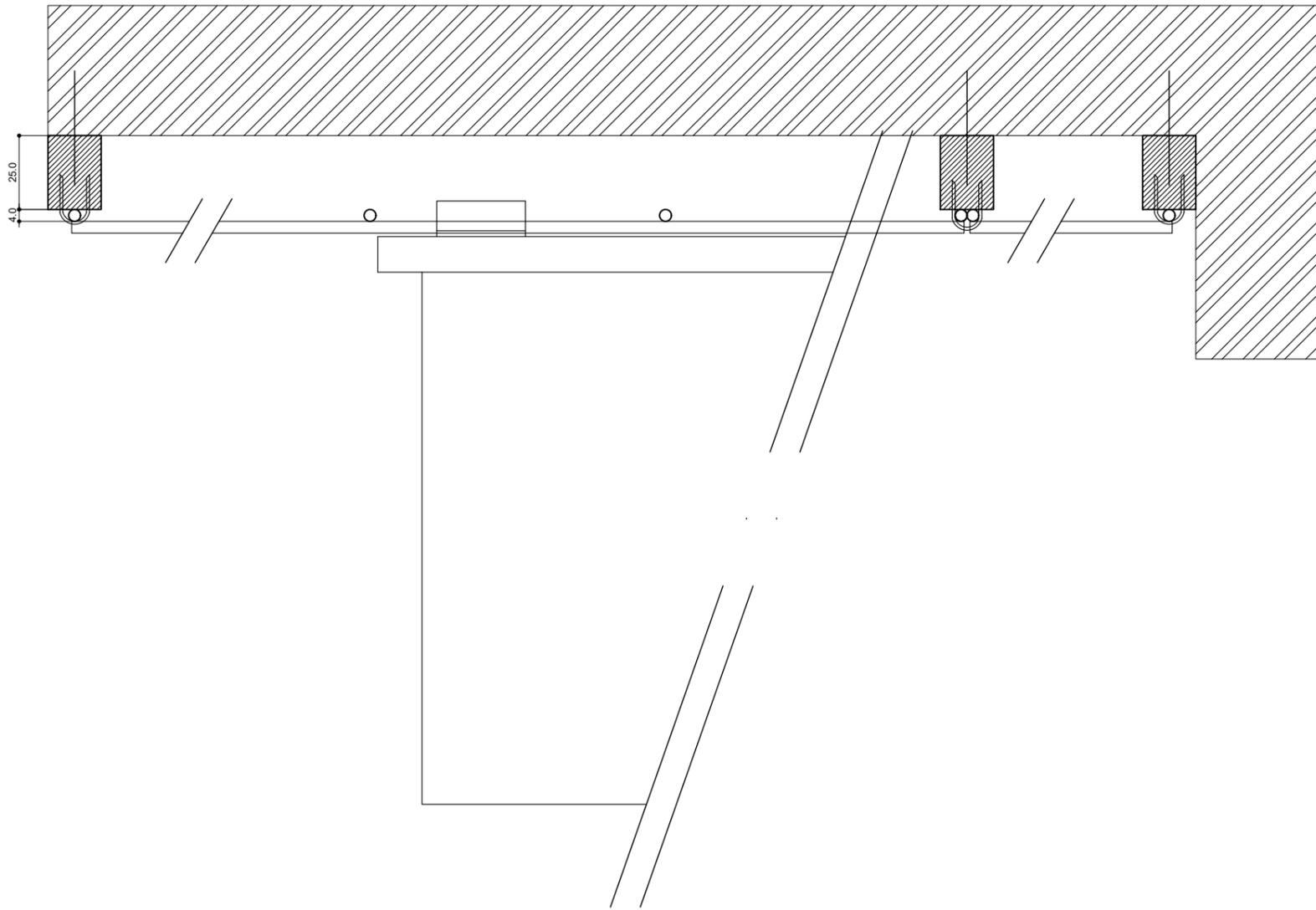
Daout	Mobilier 03	Nombre	Rédigé	IND.	DATE	MODIFICATION	Indice	Date de modification	Date de création	Page	
	AvP		DLo								
		Rez	Vérif./appr				Ech.				
			RSt				1/20 ou 1/10				

Les plans restent la propriété de l'architecte: Toute communication à des tiers en est interdite sans son autorisation écrite préalable. Les mesures et cotations figurant au plan sont données à titre indicatif, et sont à vérifier par les entrepreneurs. Toutefois si une discordance préjudiciable à l'ouvrage est relevée par l'entrepreneur, il est tenu d'en avertir l'architecte.



Daout	Mobilier 04	Nombre	Rédigé	IND.	DATE	MODIFICATION	Indice	Date de modification	Date de création	 TWODESIGNERS
	AvP	Rez	DLo Vérif./appr RSt	A			0	18/10/2019	15/10/2019	
							Ech.	Page		
							1/20 ou 1/10	-		

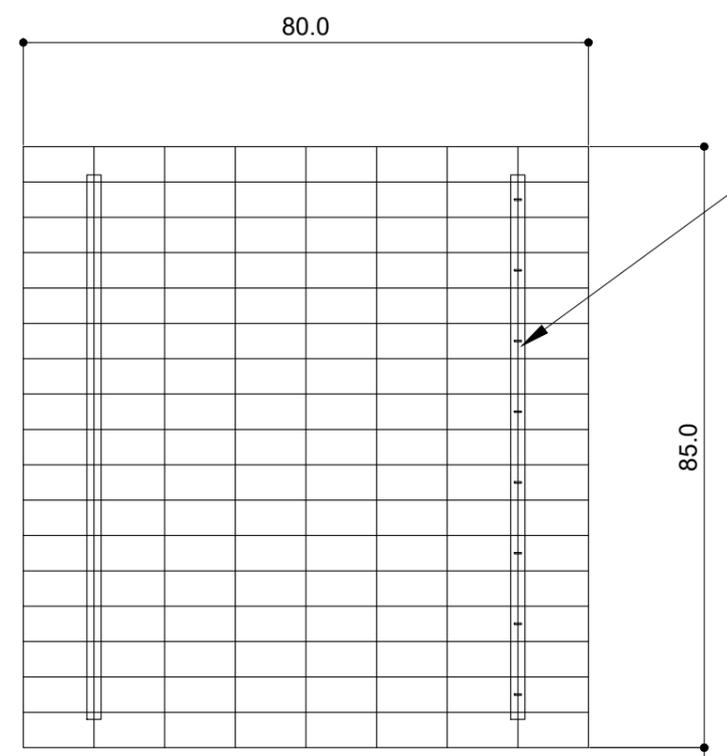
Les plans restent la propriété de l'architecte. Toute communication à des tiers en est interdite sans son autorisation écrite préalable. Les mesures et cotations figurant au plan sont données à titre indicatif, et sont à vérifier par les entrepreneurs. Toutefois si une discordance préjudiciable à l'ouvrage est relevée par l'entrepreneur, il est tenu d'en avvertir l'architecte.



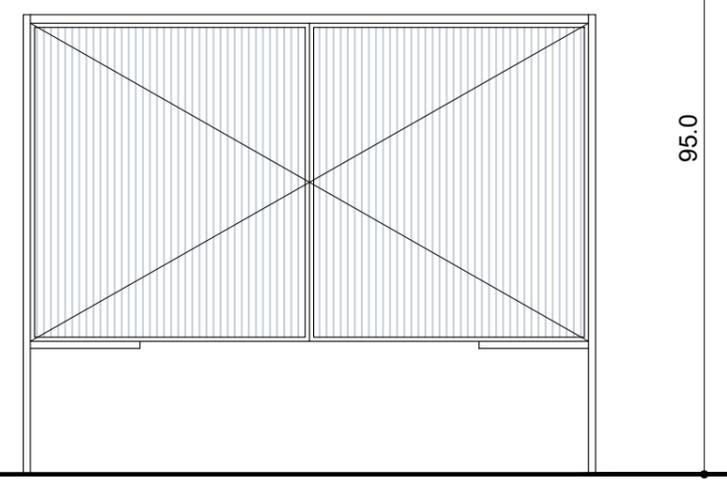
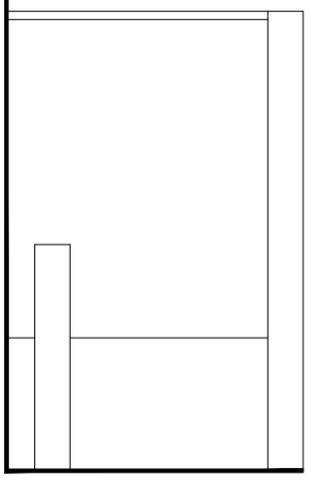
Daout	AvP	Mobilier 04a	Nombre	Rédigé	IND.	DATE	MODIFICATION	Indice	Date de modification	Date de création	 TWODESIGNERS
			Rez	Vérif./appr	A			0	18/10/2019	15/10/2019	
								Ech.		Page	
								1/20 ou 1/10		-	

Les plans restent la propriété de l'architecte. Toute communication à des tiers en est interdite sans son autorisation écrite préalable. Les mesures et cotations figurant au plan sont données à titre indicatif, et sont à vérifier par les entrepreneurs. Toutefois si une discordance préjudiciable à l'ouvrage est relevée par l'entrepreneur, il est tenu d'en avertir l'architecte.

Grillage soudé à mailles rectangulaires 100x50mm en acier galvanisé.
 Fixation par agrafes tout les 10cm sur longerons en bois massif peint en blanc
 Voir détail principe 04a

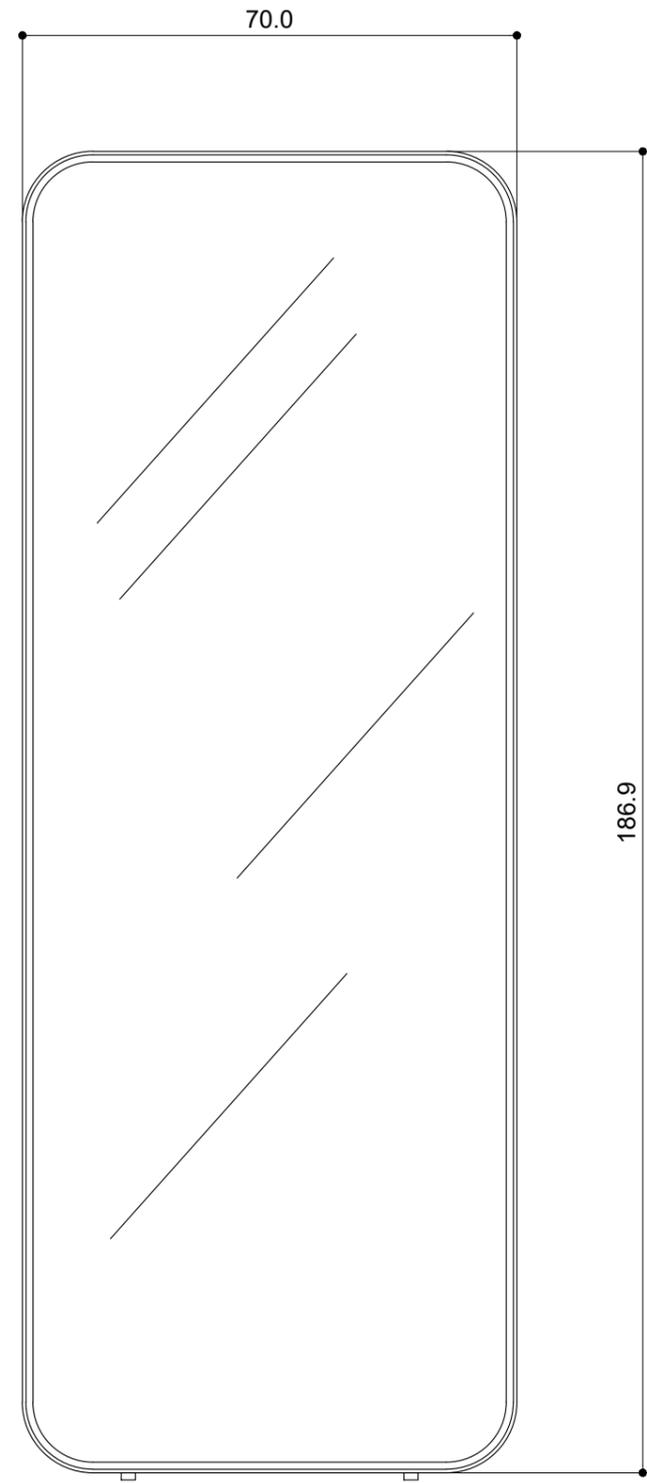
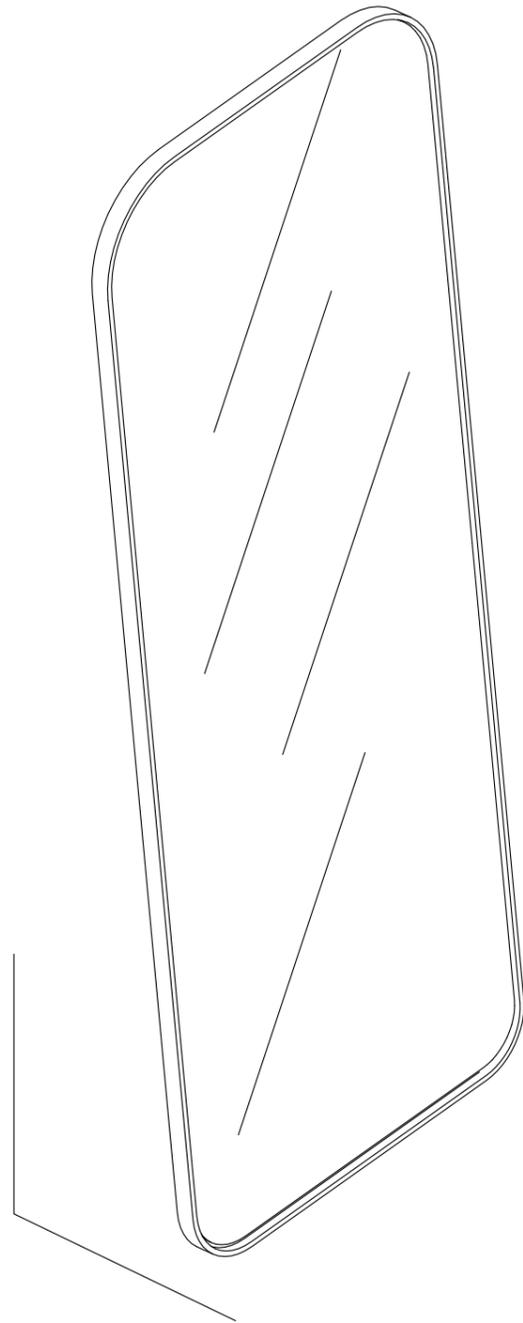


Longeron en bois 2x3cm fixé au mur, fixation cachées, peinture idem mur.



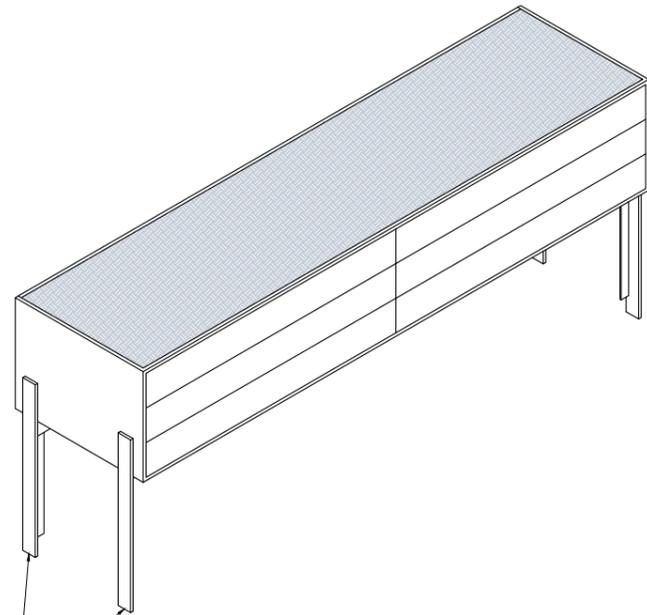
Daout	Mobilier 04b	Nombre	Rédigé	IND.	DATE	MODIFICATION	Indice	Date de modification	Date de création	
	AvP		DLo							
	Rez	Vérif./appr	RSt				Ech.		Page	
							1/20 ou 1/10		-	

Les plans restent la propriété de l'architecte: Toute communication à des tiers en est interdite sans son autorisation écrite préalable. Les mesures et cotations figurant au plan sont données à titre indicatif, et sont à vérifier par les entrepreneurs. Toutefois si une discordance préjudiciable à l'ouvrage est relevée par l'entrepreneur, il est tenu d'en avertir l'architecte.

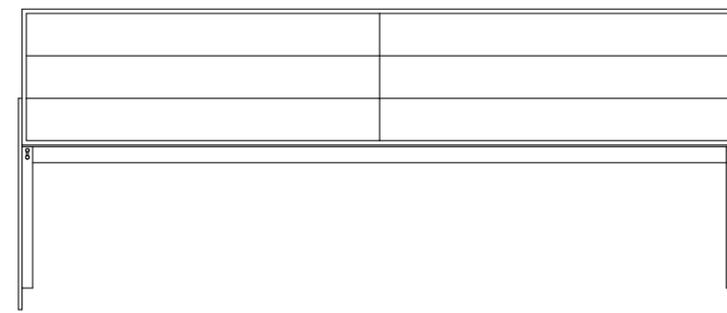
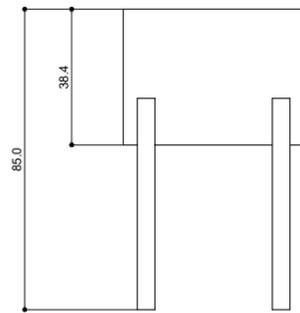
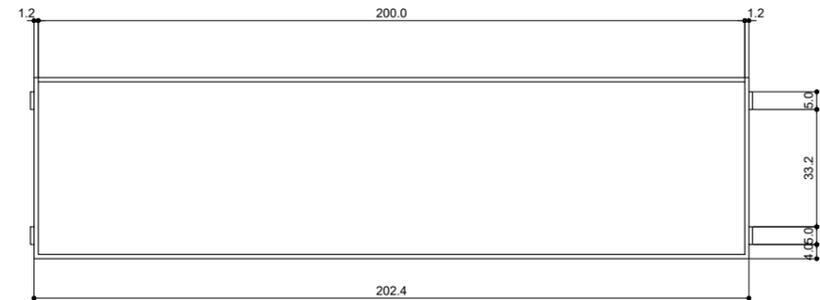


Daout	Mobilier 05	Nombre	Rédigé DLo	IND. A	DATE	MODIFICATION	Indice 0	Date de modification 18/10/2019	Date de création 15/10/2019	 TWODESIGNERS
	AvP	Rez	Vérif./appr RSt				Ech. 1/20 ou 1/10	Page -		

Les plans restent la propriété de l'architecte: Toute communication à des tiers en est interdite sans son autorisation écrite préalable. Les mesures et cotations figurant au plan sont données à titre indicatif, et sont à vérifier par les entrepreneurs. Toutefois si une discordance préjudiciable à l'ouvrage est relevée par l'entrepreneur, il est tenu d'en avertir l'architecte.



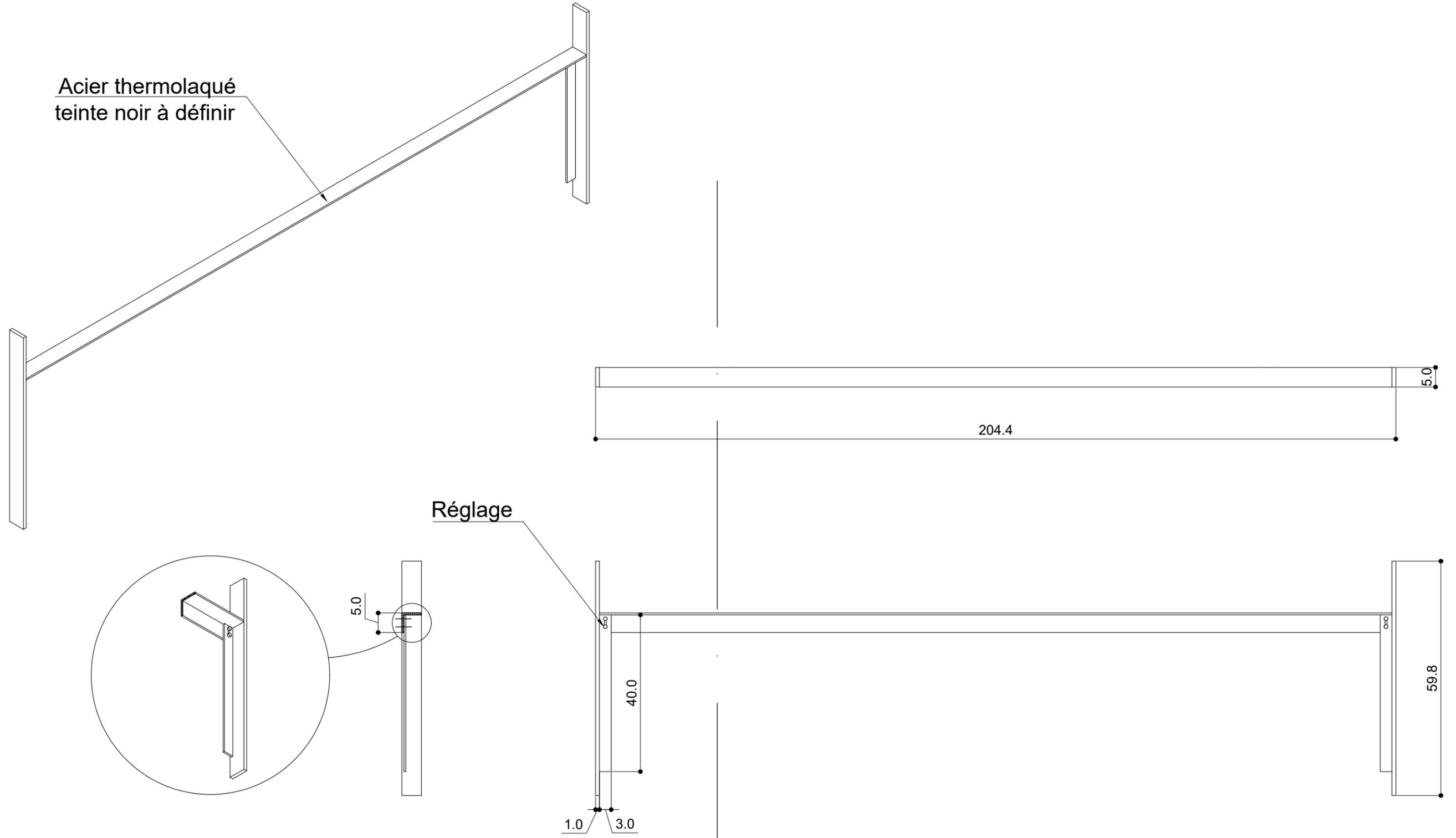
Pietement métallique
fixations invisibles
voir détail 06a



Daout	Mobilier 06	Nombre	Rédigé	IND.	DATE	MODIFICATION	Indice	Date de modification	Date de création	
	AvP		DLo							
	Rez	Vérif./appr	RSt	Ech. 1/20 ou 1/10			Page	-		

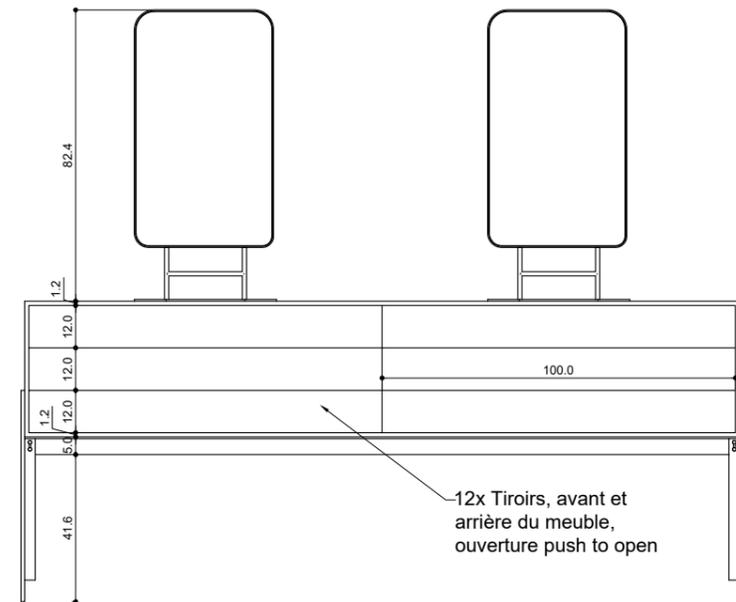
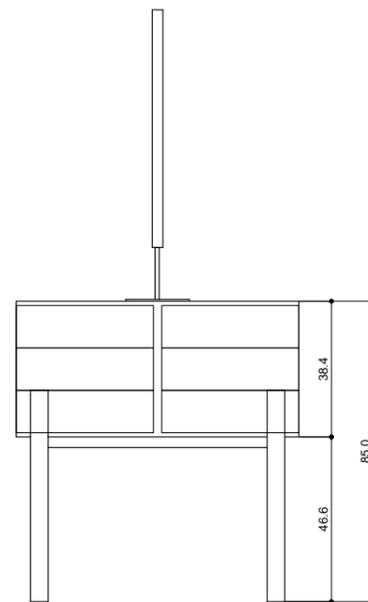
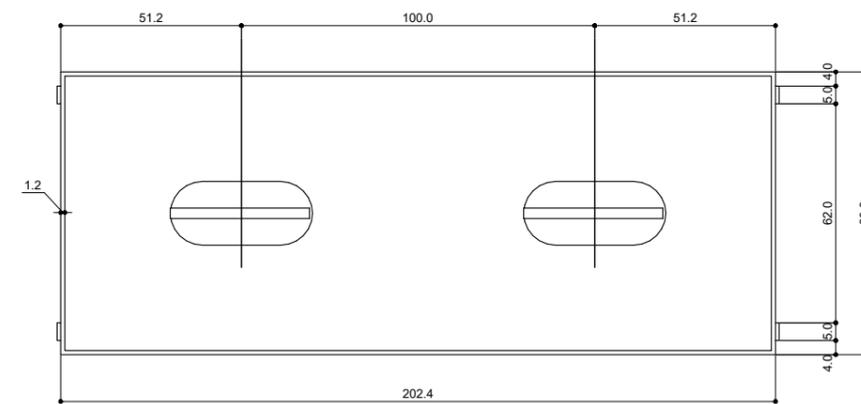
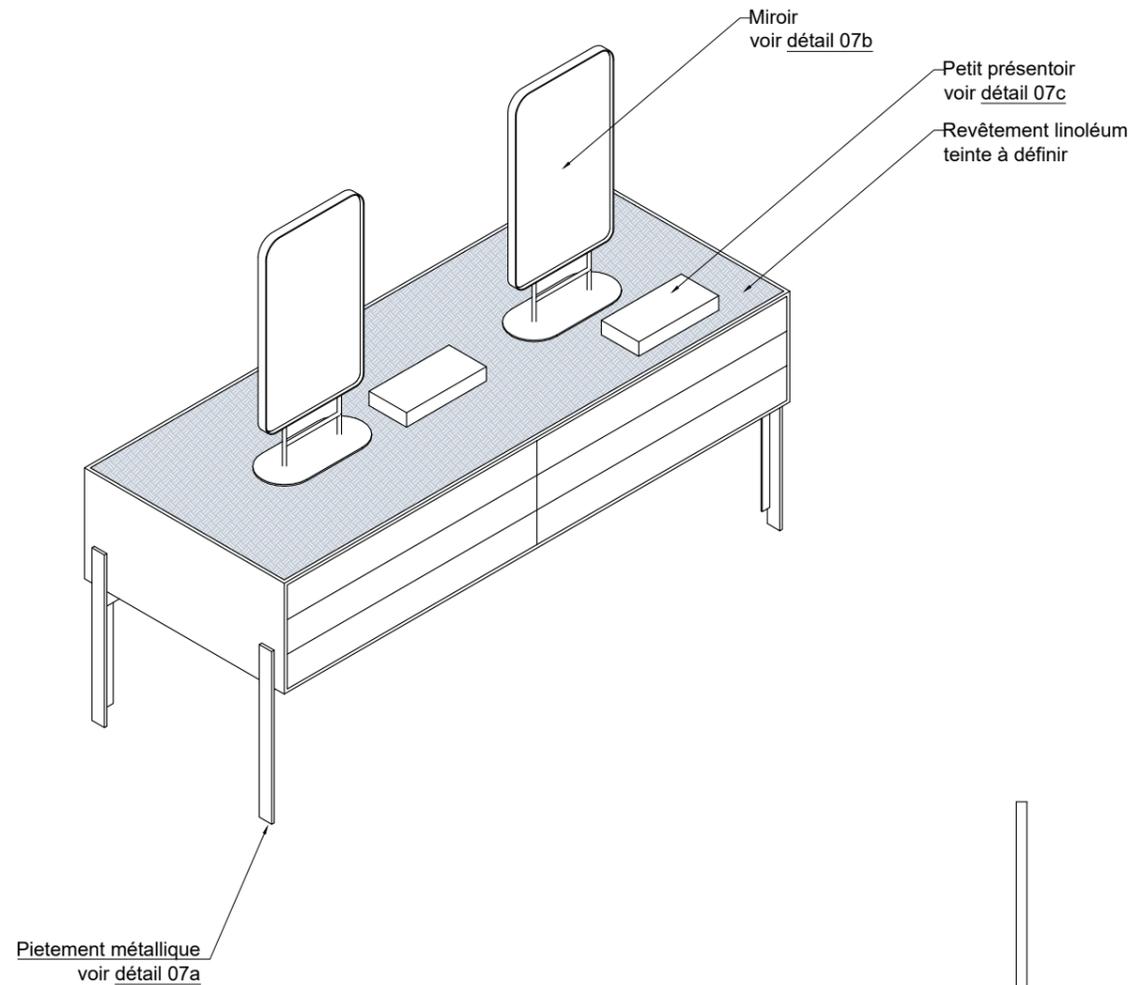
Les plans restent la propriété de l'architecte. Toute communication à des tiers en est interdite sans son autorisation écrite préalable. Les mesures et cotations figurant au plan sont données à titre indicatif, et sont à vérifier par les entrepreneurs. Toutefois si une discordance préjudiciable à l'ouvrage est relevée par l'entrepreneur, il est tenu d'en avertir l'architecte.

Acier thermolaqué
teinte noir à définir



Daout	Mobilier 06a	Nombre	Rédigé	IND.	DATE	MODIFICATION	Indice	Date de modification	Date de création	
	AvP		DLo							
	Rez	Vérif./appr	RSt				Ech.		Page	
							1/20 ou 1/10		-	

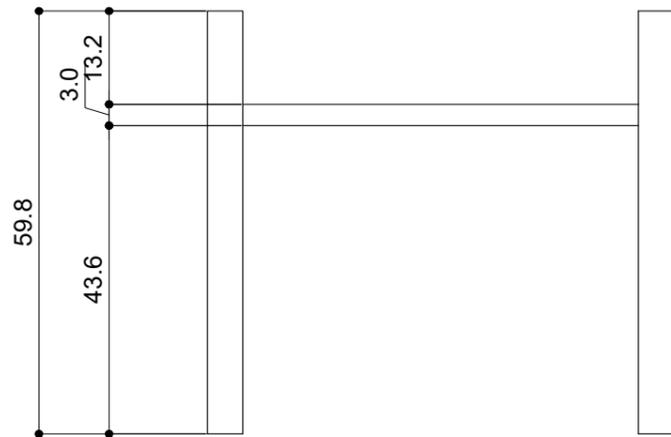
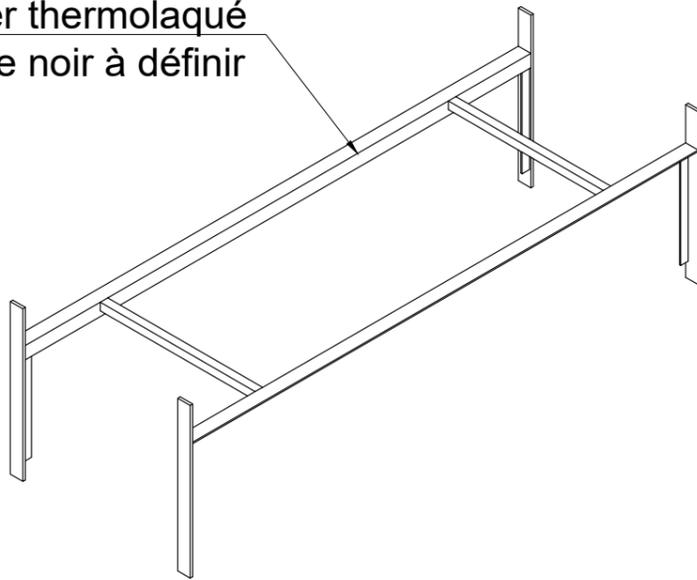
Les plans restent la propriété de l'architecte: Toute communication à des tiers en est interdite sans son autorisation écrite préalable. Les mesures et cotations figurant au plan sont données à titre indicatif, et sont à vérifier par les entrepreneurs. Toutefois si une discordance préjudiciable à l'ouvrage est relevée par l'entrepreneur, il est tenu d'en avertir l'architecte.



Daout	Mobilier 07	Nombre	Rédigé	IND.	DATE	MODIFICATION	Indice	Date de modification	Date de création	 TWODESIGNERS
	AvP	Rez	DLo Vérif./appr RSt	A			0	18/10/2019	15/10/2019	
							Ech.	Page		
							1/20 ou 1/10	-		

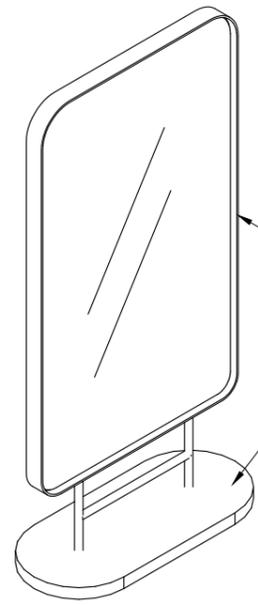
Les plans restent la propriété de l'architecte: Toute communication à des tiers en est interdite sans son autorisation écrite préalable. Les mesures et cotations figurant au plan sont données à titre indicatif, et sont à vérifier par les entrepreneurs. Toutefois si une discordance préjudiciable à l'ouvrage est relevée par l'entrepreneur, il est tenu d'en avvertir l'architecte.

Acier thermolaqué
teinte noir à définir

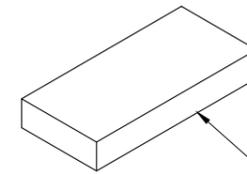


Daout	Détail 07a	Nombre	Rédigé	IND.	DATE	MODIFICATION	Indice	Date de modification	Date de création	 TWODESIGNERS
	AvP		DLo				0	18/10/2019	15/10/2019	
		Rez	Vérif./appr				Ech.		Page	
			RSt				1/20 ou 1/10	-		

Les plans restent la propriété de l'architecte. Toute communication à des tiers en est interdite sans son autorisation écrite préalable. Les mesures et cotations figurant au plan sont données à titre indicatif, et sont à vérifier par les entrepreneurs. Toutefois si une discordance préjudiciable à l'ouvrage est relevée par l'entrepreneur, il est tenu d'en avertir l'architecte.

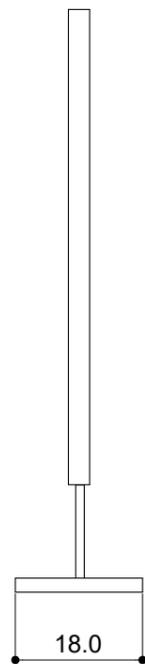


Acier thermolaqué
teinte noir à définir

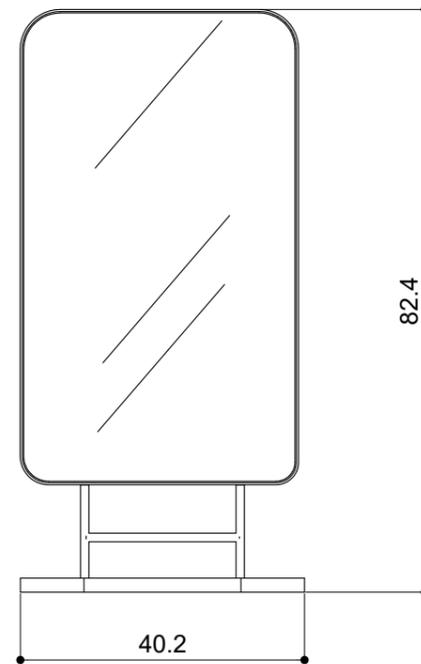


Présentoir à poser
Chêne blanchi

32 x 17 x ép.5 cm



18.0

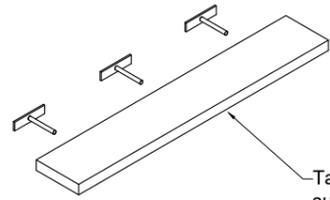


82.4

40.2

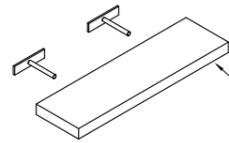
Daout	Détail 07b	Nombre	Rédigé	IND.	DATE	MODIFICATION	Indice	Date de modification	Date de création	
	AvP		DLo							
		Rez	Vérif./appr				Ech.		Page	
			RSt				1/20 ou 1/10		-	

Les plans restent la propriété de l'architecte: Toute communication à des tiers en est interdite sans son autorisation écrite préalable. Les mesures et cotations figurant au plan sont données à titre indicatif, et sont à vérifier par les entrepreneurs. Toutefois si une discordance préjudiciable à l'ouvrage est relevée par l'entrepreneur, il est tenu d'en avertir l'architecte.



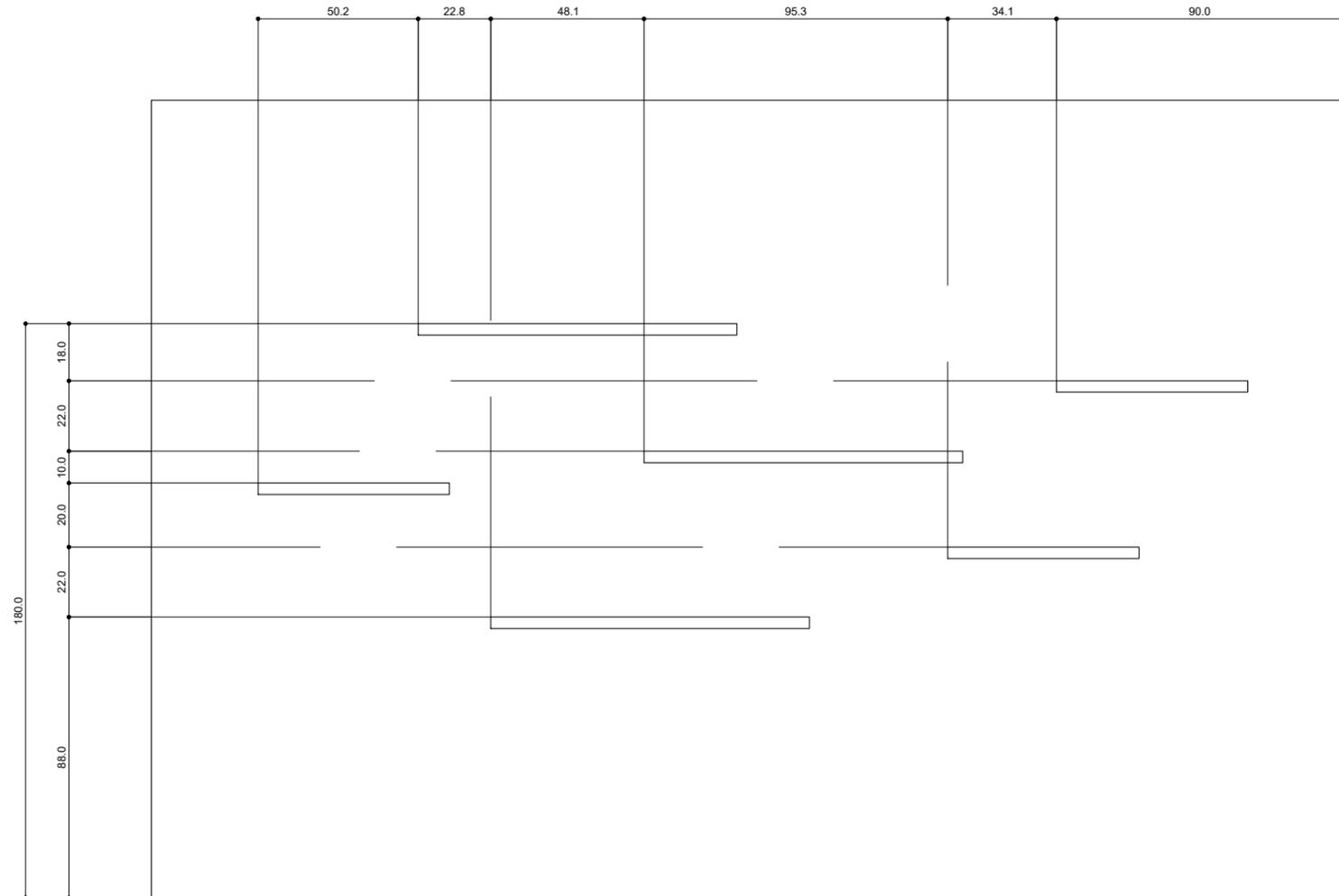
Tablette suspendue avec support invisible, technique à proposer par le menuisier

Bois massif à définir
100 x 17 x ép.3,6 cm



Tablette suspendue avec support invisible, technique à proposer par le menuisier

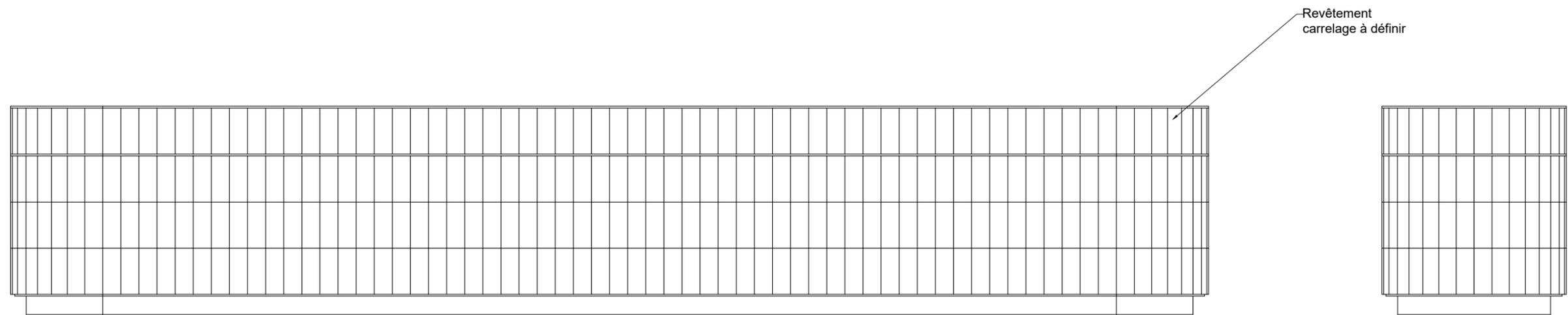
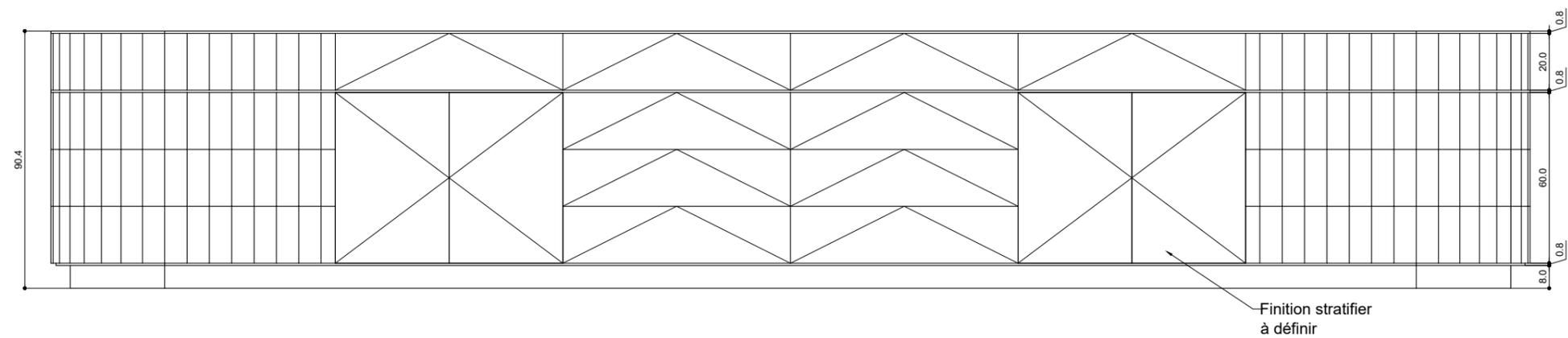
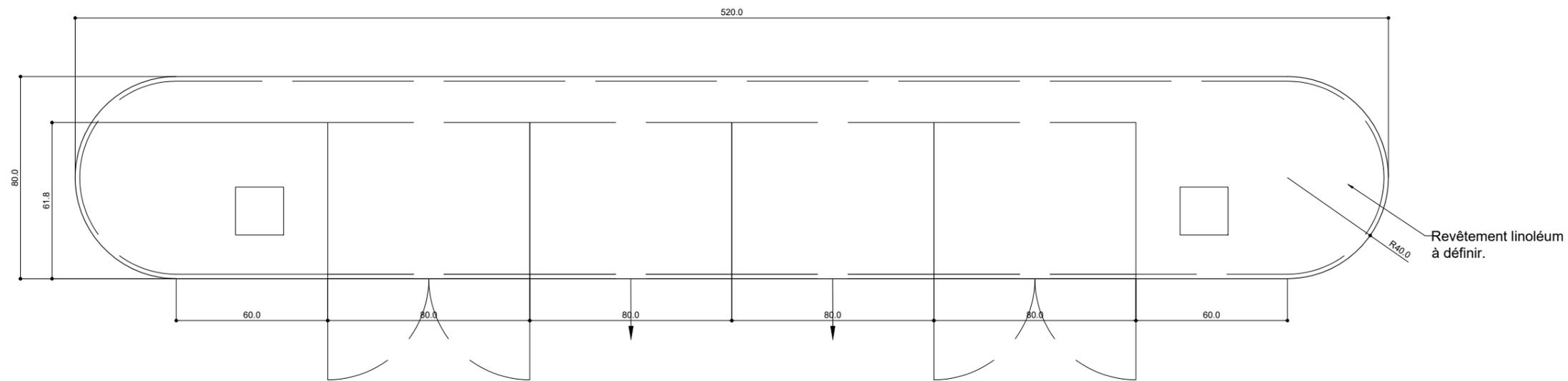
Bois massif à définir
60 x 17 x ép.3,6 cm



Composition murale

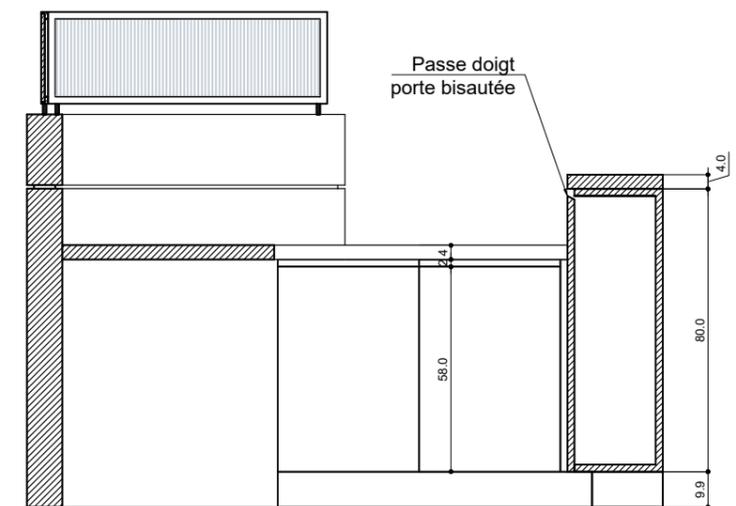
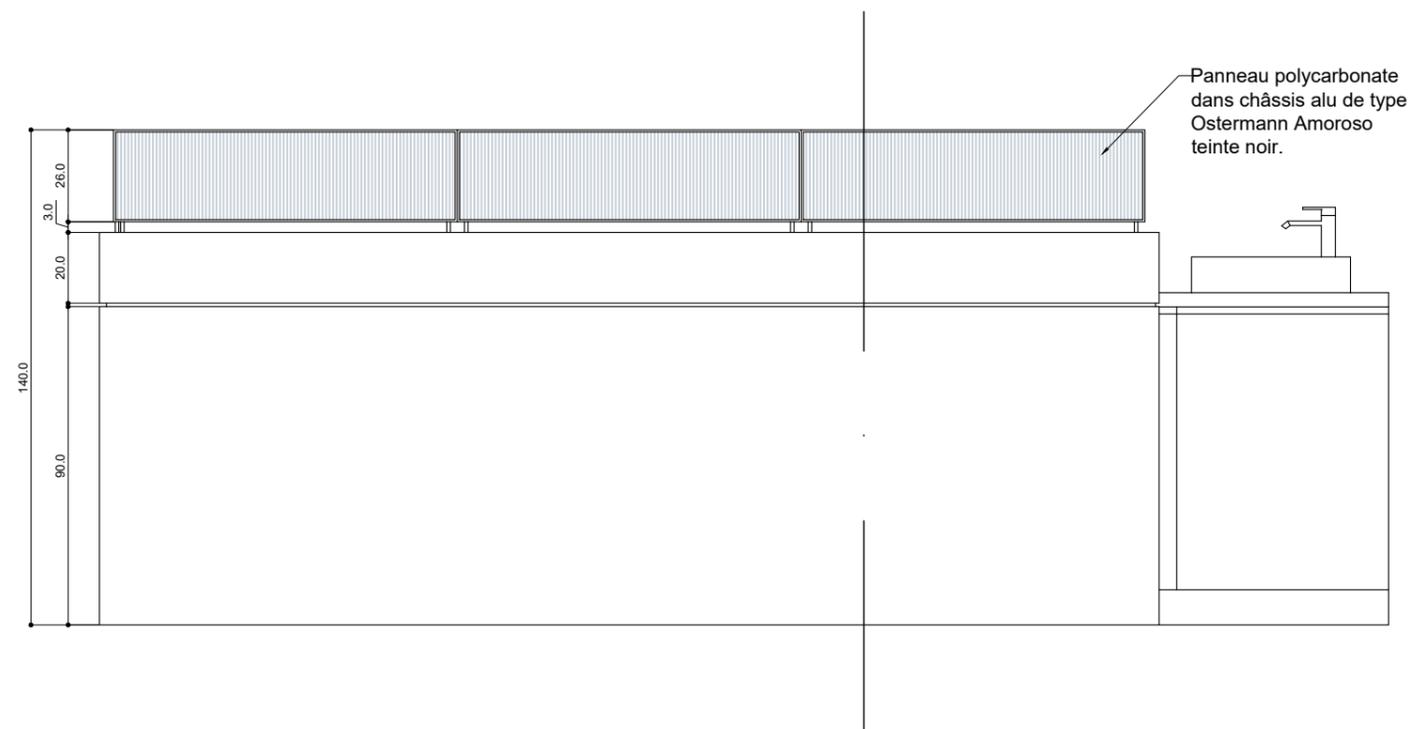
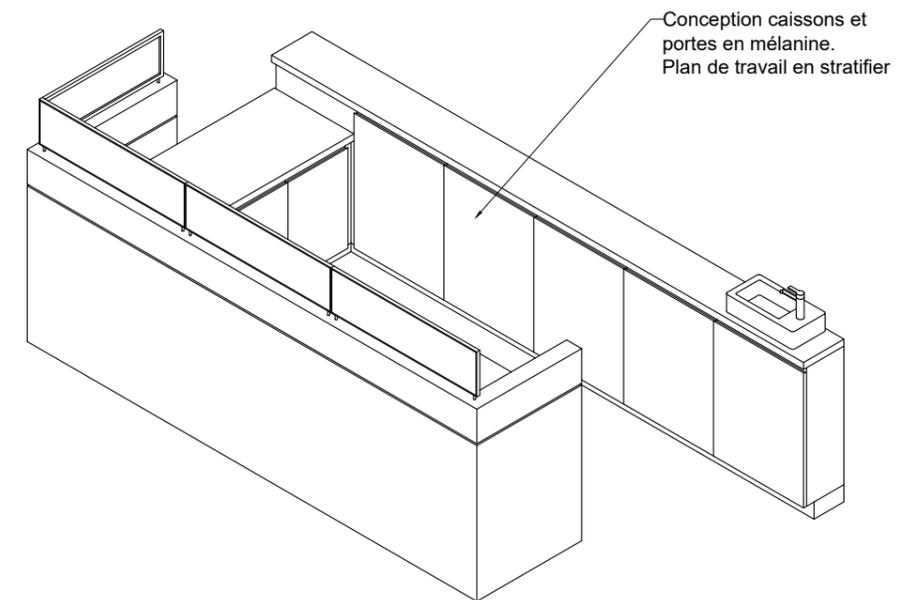
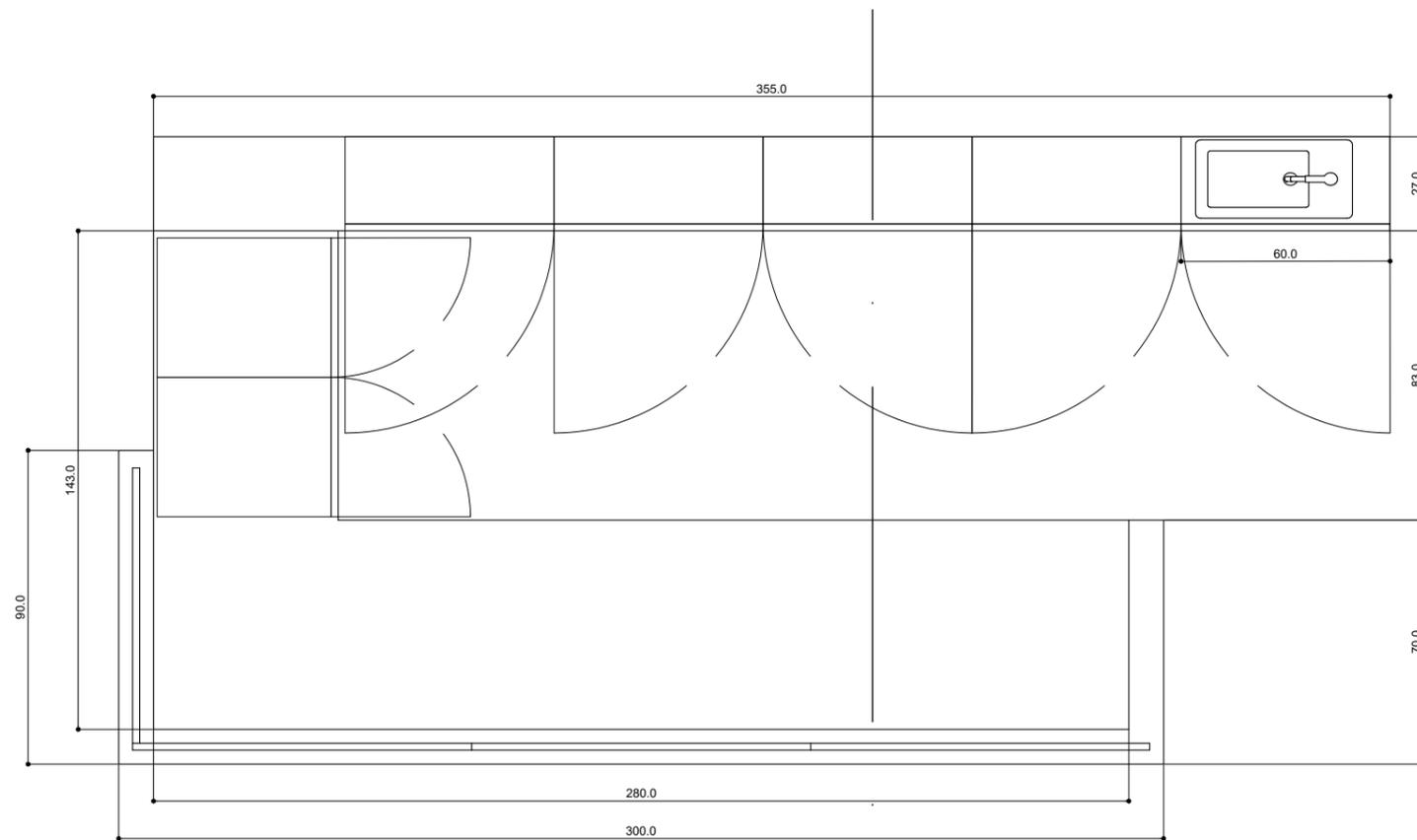
Daout	Mobilier 08	Nombre	Rédigé	IND.	DATE	MODIFICATION	Indice	Date de modification	Date de création	
	AvP		DLo							
	Rez		Vérif./appr				Ech.		Page	
			RSt				1/20 ou 1/10		-	

Les plans restent la propriété de l'architecte: Toute communication à des tiers en est interdite sans son autorisation écrite préalable. Les mesures et cotations figurant au plan sont données à titre indicatif, et sont à vérifier par les entrepreneurs. Toutefois si une discordance préjudiciable à l'ouvrage est relevée par l'entrepreneur, il est tenu d'en avvertir l'architecte.

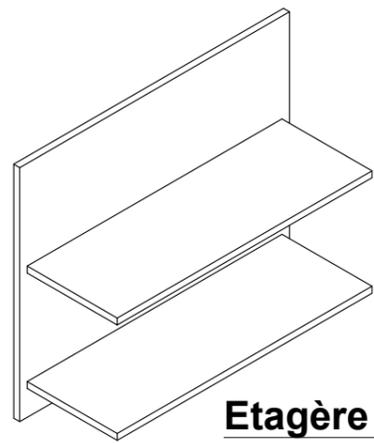


Daout	Mobilier 09	Nombre	Rédigé	IND.	DATE	MODIFICATION	Indice	Date de modification	Date de création	 TWODESIGNERS
	AvP	Rez	DLo Vérif./appr RSt	A			0	18/10/2019	15/10/2019	
							Ech.	1/20 ou 1/10	Page	-

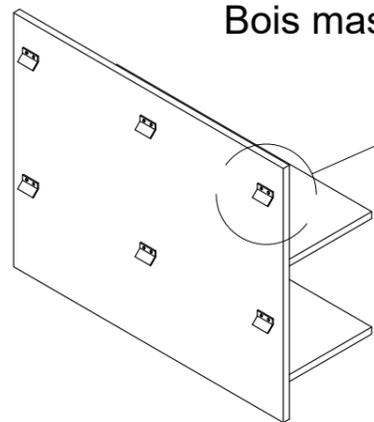
Les plans restent la propriété de l'architecte: Toute communication à des tiers en est interdite sans son autorisation écrite préalable. Les mesures et cotations figurant au plan sont données à titre indicatif, et sont à vérifier par les entrepreneurs. Toutefois si une discordance préjudiciable à l'ouvrage est relevée par l'entrepreneur, il est tenu d'en avertir l'architecte.



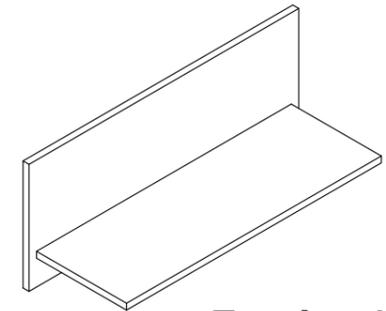
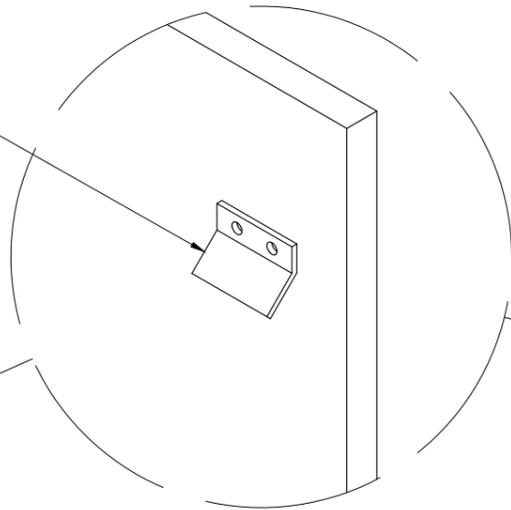
Daout	AvP	Mobilier 10	Nombre	Rédigé	IND.	DATE	MODIFICATION	Indice	Date de modification	Date de création	 TWODESIGNERS
			Rez	Vérif./appr	DLo				0	18/10/2019	
								Ech.		Page	
								1/20 ou 1/10		-	
<small>Les plans restent la propriété de l'architecte. Toute communication à des tiers en est interdite sans son autorisation écrite préalable. Les mesures et cotations figurant au plan sont données à titre indicatif, et sont à vérifier par les entrepreneurs. Toutefois si une discordance préjudiciable à l'ouvrage est relevée par l'entrepreneur, il est tenu d'en avertir l'architecte.</small>											



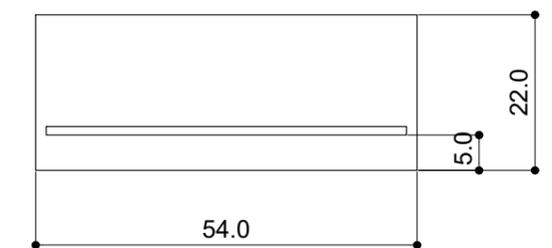
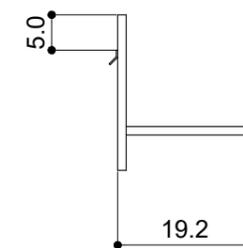
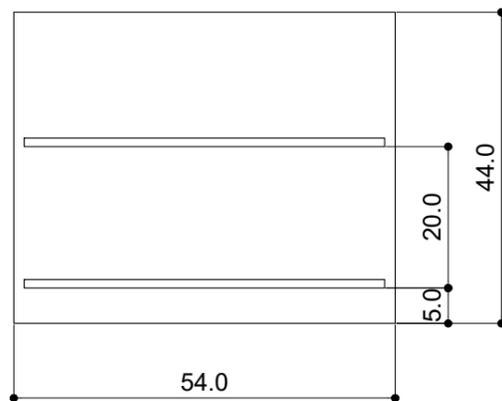
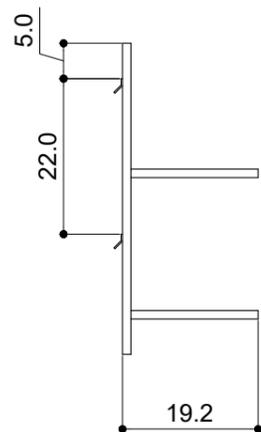
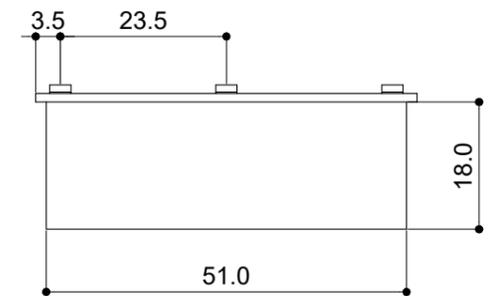
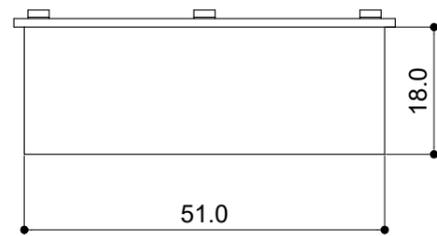
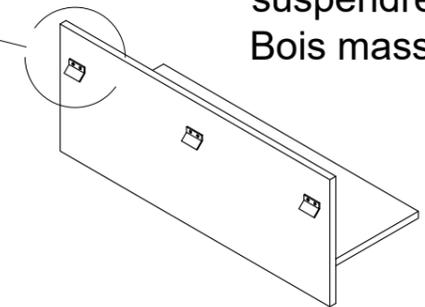
Etagère 2 étages à suspendre
Bois massif à définir



Fixation métallique pour grille de type MDB 80x22

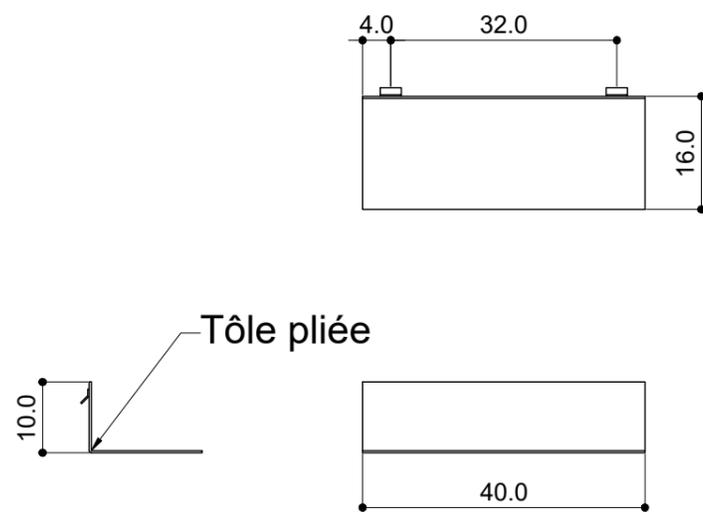
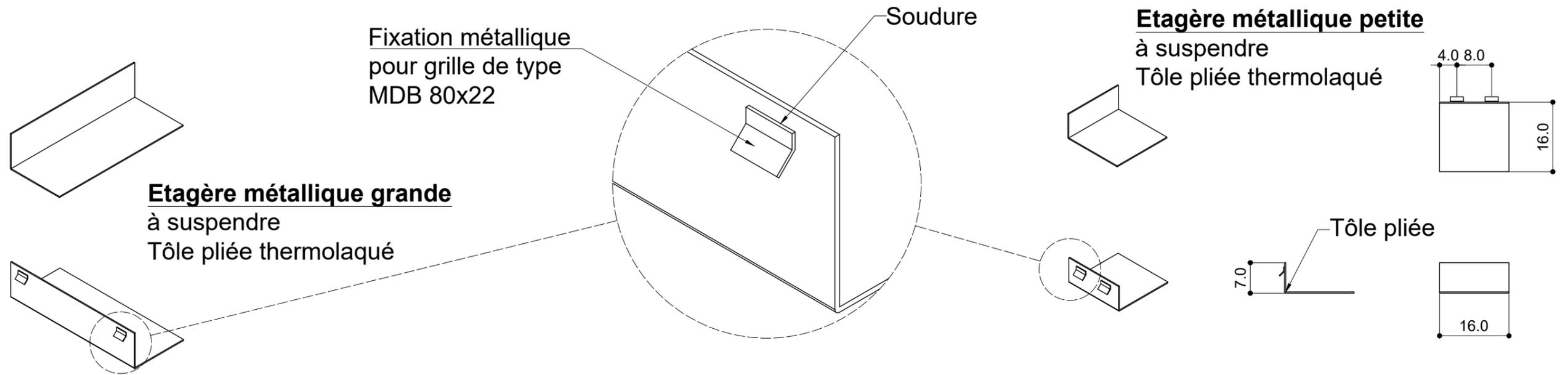


Etagère 1 étage à suspendre
Bois massif à définir

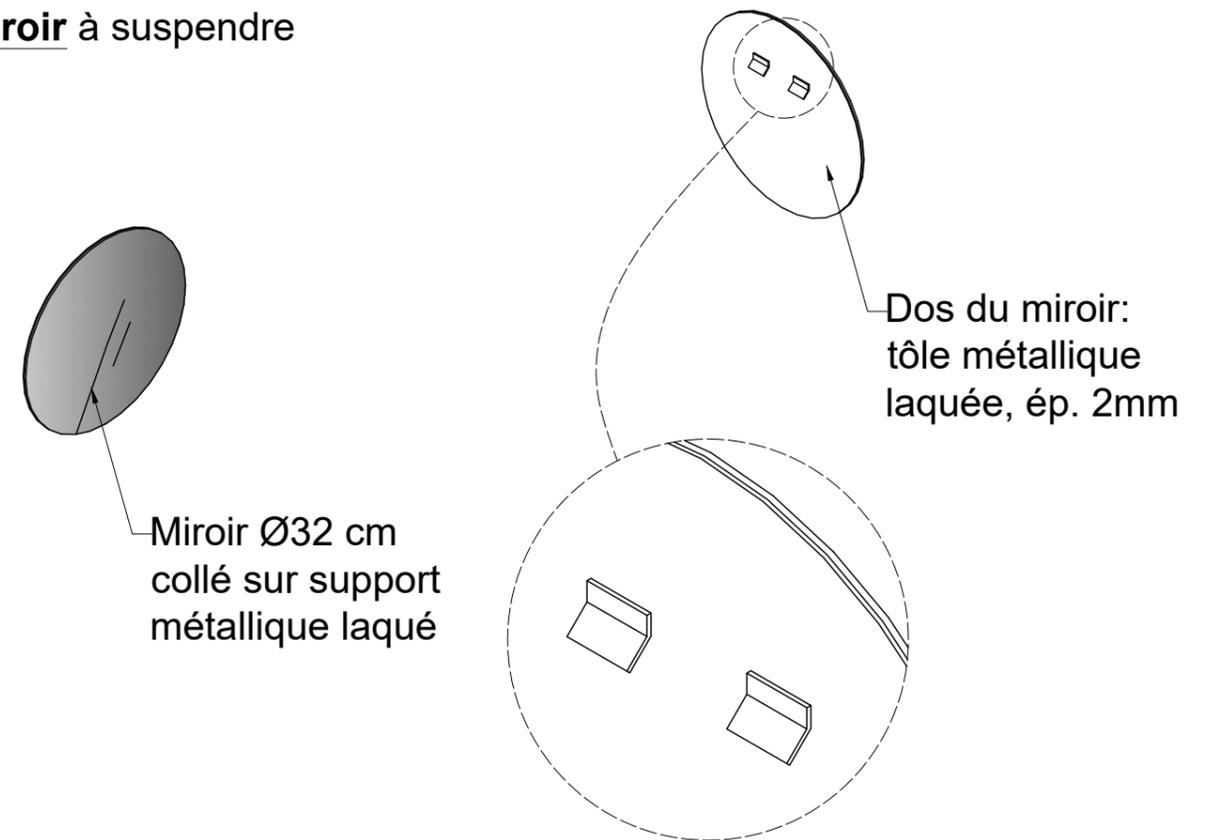


Daout	AvP	Etagères bois	Nombre 2X	Rédigé DLo	IND.	DATE	MODIFICATION	Indice 0	Date de modification 18/10/2019	Date de création 15/10/2019	 TWODESIGNERS
			Rez	Vérif./appr RSt	A			Ech. 1/20 ou 1/10		Page -	

Les plans restent la propriété de l'architecte: Toute communication à des tiers en est interdite sans son autorisation écrite préalable. Les mesures et cotations figurant au plan sont données à titre indicatif, et sont à vérifier par les entrepreneurs. Toutefois si une discordance préjudiciable à l'ouvrage est relevée par l'entrepreneur, il est tenu d'en avvertir l'architecte.



Miroir à suspendre



Daout	Etagère tôle et miroir	Nombre	Rédigé	IND.	DATE	MODIFICATION	Indice	Date de modification	Date de création	 TWODESIGNERS
AvP			DLo	A			0	18/10/2019	15/10/2019	
	Rez	Vérif./appr				Ech.		Page	-	
			RSt				1/20 ou 1/10			

Les plans restent la propriété de l'architecte: Toute communication à des tiers en est interdite sans son autorisation écrite préalable. Les mesures et cotations figurant au plan sont données à titre indicatif, et sont à vérifier par les entrepreneurs. Toutefois si une discordance préjudiciable à l'ouvrage est relevée par l'entrepreneur, il est tenu d'en avertir l'architecte.